



Thônex

# AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, les membres du conseil municipal de la commune de Thônex sont convoqués en séance ordinaire

**Le mardi 22 septembre à 20h00**

Salle polyvalente de l'école du Bois-des-Arts

ordre du jour – discussion et/ou vote sur

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juin 2020
2. Communications du bureau du conseil municipal
3. Communications du conseil administratif
4. Rapports des commissions
5. Délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k de la Loi sur l'administration des communes (DA-20-02)
6. Nomination de 4 membres à la Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex (DM-20-04)
7. CSSM – DT 189  
Demande d'un crédit de CHF 494'300.- (1/3 de CHF 1'482'898,90) en vue de la rénovation du terrain de football synthétique B du Centre sportif de Sous-Moulin (DA-20-01)
8. Demande d'un crédit de CHF 269'500 en vue de l'extension du columbarium (DA-20-03)
9. Motion interpartis déposé dans le délai légal, intitulé: « luttons contre le gaspillage alimentaire » (MM-20-1)  
*point non traité lors de la séance du 17.12.2019*
10. Motion déposée par les partis politiques siégeant au conseil municipal intitulé « abeilles, sentinelle de l'environnement » (MM-20-02)
11. Proposition du Conseil administratif
12. Questions écrites
13. Propositions individuelles

Thônex, le 15 septembre 2020



Heidi Tercier  
Présidente du conseil  
Municipal 2020-2021